



HAL
open science

Le capitaliste philanthrope et l'entrepreneur socialement responsable : nouveaux " héros socialistes " de la Chine contemporaine ?

Aurélia Desplain

► To cite this version:

Aurélia Desplain. Le capitaliste philanthrope et l'entrepreneur socialement responsable : nouveaux " héros socialistes " de la Chine contemporaine ?. *The Tocqueville Review/La revue Tocqueville*, 2019, 40 (2), pp.295-311. 10.3138/ttr.40.2.295 . hal-02134077v2

HAL Id: hal-02134077

<https://hal.science/hal-02134077v2>

Submitted on 26 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright



PROJECT MUSE®

Le capitaliste philanthrope et l'entrepreneur socialement responsable : les nouveaux « héros socialistes » de la chine contemporaine *

Aurélia Desplain

The Tocqueville Review/La revue Tocqueville, Volume 40, Number 2, 2019, pp. 295-311 (Article)

Published by University of Toronto Press



➔ For additional information about this article

<https://muse.jhu.edu/article/743246>

🔗 For content related to this article

https://muse.jhu.edu/related_content?type=article&id=743246

**LE CAPITALISTE PHILANTHROPE ET
L'ENTREPRENEUR SOCIALEMENT RESPONSABLE :
LES NOUVEAUX « HÉROS SOCIALISTES » DE
LA CHINE CONTEMPORAINE ***

Aurélia DESPLAIN

L'essor économique de la Chine s'est déroulé sur fond de dégradations environnementales intenses et d'exploitation inique des travailleurs ; il suscite actuellement de vives controverses nationales et aboutit à des contradictions sociales qui se durcissent, mettant en cause la légitimité de l'État-parti. L'enrichissement d'une société a de tout temps – et a fortiori actuellement dans un contexte de capitalisme globalisé – posé la question de la place que l'on assigne à la richesse dans l'ensemble du dispositif social (Abélès, 2003 ; Guiheux, 2015). En Chine comme ailleurs se développent aujourd'hui des dynamiques telles que les « entreprises sociales », les « économies sociales et solidaires » ; elles reconfigurent des « philanthropies d'entreprise » et montrent que des acteurs (parmi lesquels des entrepreneurs enrichis) cherchent des réponses à la violence de l'enrichissement et les moyens de surmonter les contradictions qu'il induit. Certaines de ces dynamiques entendent même construire une alternative à la finance dominante qui ne résiderait ni dans l'échange (le marché) ni dans la redistribution (l'État) mais dans des formes de réciprocité telles que conçue par K. Polanyi (Polanyi, 2009), liant les logiques économiques et les logiques sociales (Fraisse, Guérin, et Laville, 2007 ; Postel et Sobel, 2010 ; Servet, 2007).

* Formule empruntée à Gilles Guiheux (Guiheux, 2013).

En Chine, la structuration législative et règlementaire du secteur privé s'est amorcée à la fin des années 1970, avec l'arrivée de Deng Xiaoping au pouvoir pour prendre la suite de Mao Zedong. Depuis la fin des années 1980, le Parti s'est en outre attaché à réhabiliter la figure sociale de l'entrepreneur privé qui incarnait la bourgeoisie ennemie sous le régime maoïste. Pour autant, l'hostilité idéologique à l'égard du secteur privé n'a pas totalement disparu et les entrepreneurs privés restent faiblement protégés juridiquement, demeurant exposés à l'arbitraire du pouvoir (Guiheux, 2015). Redressements fiscaux, poursuites et condamnations d'entrepreneurs privés ne sont pas rares. Les grands entrepreneurs enrichis se trouvent en outre interpellés par la société tout autant que par les pouvoirs politiques pour repenser la place de l'entreprise non seulement dans la redistribution des richesses accumulées, mais également dans le coût social et environnemental global que le modèle de développement suivi par la Chine fait peser sur ses populations et ses territoires.

C'est dans ce contexte que nous tenterons d'analyser les pratiques de responsabilité sociale d'entreprise et de philanthropie d'entreprise comme participant de la construction de l'idéal-type de l'entrepreneur chinois, nouveau sujet modèle, s'inscrivant essentiellement dans un processus de discipline et de civilisation des populations pauvres et défavorisées, et participant d'une naturalisation de l'ordre social inégalitaire établi (Boutonnet, 2009). L'ambition du gouvernement est, selon T. Boutonnet, d'apporter une réponse morale à la question sociale, en appelant à une reconfiguration de l'individu dont l'abnégation serait justifiée par la réussite de la nation chinoise et de son développement économique.

I - LA RECONSTRUCTION DE LA FIGURE SOCIALE DE L'ENTREPRENEUR PRIVÉ EN CHINE DEPUIS L'ÈRE DES RÉFORMES : IDÉOLOGIES ET AMBIGUÏTÉS

En Chine, les entreprises privées sont d'abord réapparues dépourvues de toute existence légale, avec la tolérance des autorités locales (Bergère, 2007). Les microentreprises familiales ou individuelles ont obtenu un statut légal en 1981 : celui de *getihu*. L'existence d'un secteur privé *siying* est statuée en 1987 par le Parti, en parallèle des *getihu*, dont le rôle est toujours décrit comme subordonné, mais dont la croissance est désormais encouragée. Les entreprises *siying* constituent le secteur privé officiel (société

unipersonnelle *duzji*, société en nom collectif *hebuo*, société à responsabilité limitée *youxian zeren gongsi*, société anonyme par actions *gufen youxian gongsi* (Bergère, 2007).

En plus de la structuration législative et réglementaire du secteur privé, le Parti s'est attaché depuis la fin des années 1980 à réhabiliter la figure sociale de l'entrepreneur qui incarnait la bourgeoisie ennemie sous le régime maoïste (Bergère, 2007 ; Guiheux, 2004). C'est l'objet notamment de la campagne des Trois Représentativités de Jiang Zemin (président de la République populaire de Chine entre 1993 et 2003) dans les années 2000, défendant une approche idéologique dans laquelle communisme et capitalisme sont présentés comme n'étant pas en contradiction, et aboutissant à l'inscription de la défense des intérêts du patronat privé dans la charte du Parti en 2002. Les médias¹, la littérature et le cinéma relaient largement une propagande vantant les portraits de chômeurs, de licenciés des entreprises d'État, d'employés ou encore de paysans volontaires et astucieux devenus de prospères entrepreneurs privés (Guiheux, 2005, 2004 ; Rocca, 1996). Ces portraits insistent sur les qualités et les ressources individuelles mobilisées par les personnes afin de s'en sortir, taisant les facteurs sociaux, historiques et politiques qui déterminent les vies individuelles.

Or parallèlement à cette volonté de revaloriser la figure sociale de l'entrepreneur privé, et particulièrement à partir des années 1990, la médiatisation de scandales sur les conditions de travail des ouvriers retentit en Chine et au niveau international. Dans ce contexte d'accumulation de profits générant de criantes inégalités sociales, le débat s'ouvre donc également au sein du Parti sur le rapport que les entreprises doivent entretenir avec la société dans son ensemble, sur leur contribution à l'intérêt général (Guiheux, 2006). Ces débats autour de la place de l'entreprise privée dans le dispositif social chinois peuvent être lus dans une perspective historique. Dans la Chine maoïste, une grande partie de l'activité économique est contrôlée et gérée par l'État (Guiheux, 2006). Les entreprises publiques n'ont pas qu'un rôle économique, elles ont aussi un rôle social, politique et administratif (Eyraud, 1999). C'est en effet par elles (*danwei* ou unités de travail) que se règlent les questions d'alimentation (coupons de rationnement), de logement, de soins, de retraites, de crèches, d'écoles puis d'emploi, de *bukou*², de planning familial, de mobilisation populaire autour des mots d'ordre du parti. À partir de la

fin des années 1970 sous l'ère des réformes, la reconfiguration des entreprises bouleverse l'organisation sociale anciennement en vigueur en conférant à l'entreprise un rôle purement économique, détaché de l'administration des droits sociaux (Guiheux, 2004 ; Pairault, 2008). C'est au début des années 2000 que cette reconfiguration suscite le débat parmi les représentants du gouvernement tout autant que parmi les dirigeants d'entreprises chinoises et internationales. Un forum international sur la responsabilité sociale des entreprises en Chine se tient à Pékin en février 2006 (Guiheux, 2006) ; la presse économique relaie les incitations du Parti faites aux entreprises à contribuer à l'intérêt général notamment par la création d'emplois dans des conditions de travail respectant le cadre légal et par le développement d'activités caritatives.

II - ENTREPRISE SOCIALE, RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE ET DROIT DU TRAVAIL CHINOIS : LE CAS DES TRAVAILLEURS MIGRANTS INTERNES CHINOIS³

En Chine, l'introduction du concept d'entreprise sociale date du début des années 2000, à la suite de la traduction d'un rapport de l'OCDE dans un volume de *China Social Work Research*, puis d'un symposium sino-britannique en 2004 à Beijing sur les entreprises sociales et les organisations à but non lucratif (Defourny et Kim, 2011 ; Sélim, 2013). L'entreprise sociale désigne une forme entrepreneuriale dont l'activité vient répondre à des besoins non gérés par l'État, à but non lucratif, et soucieuse de pérenniser ses financements afin d'être moins étroitement dépendante de collectes de dons. À partir de 2006, des revues chinoises contribuent à diffuser les notions d'entreprises sociales et d'innovation sociale, sans que ne soit levée la confusion entre l'entreprise sociale et la responsabilité sociale de l'entreprise, témoignant du fait que le champ est actuellement en construction (Lee, 2009). Parmi les questions qui restent en débat, le statut juridique des entreprises sociales n'est pas tranché : relèvent-elles davantage de l'entreprise (devant être autonome et gérer ses bénéfices), ou de l'organisation de société civile (pouvant être exonérée d'impôts et recevoir des financements notamment publics) ? Des auteurs tentent d'élaborer des typologies d'entreprises sociales chinoises à partir des réalités complexes observées sur le terrain dans le champ du secteur à but non lucratif (Defourny et Kim, 2011). La notion de « responsabilité sociale d'entreprise » (*qiye shehui zeren*) renvoie quant à elle à un mouvement

amorcé dans les années 1990 par les grandes firmes multinationales sous-traitant une partie de leur manufacture à l'industrie chinoise, à la suite de la médiatisation de scandales sur la précarité et la dangerosité des conditions de travail, en vue de reconstruire leur légitimité mise à mal (Séhier, 2014). Le mouvement de « responsabilité sociale des entreprises » (RSE), recouvrant une grande diversité de discours et de dispositifs, s'est déployé en Chine de façon concomitante aux restructurations du cadre juridique chinois encadrant notamment la protection des travailleurs migrants. En effet, d'un côté la RSE, impulsée par les multinationales puis relayée par les grandes firmes chinoises avec l'appui des gouvernements locaux, s'est traduite par la mise en œuvre de codes de conduite inspirés des conventions de l'Organisation Internationale du Travail et la réalisation d'audits venant vérifier la conformité des pratiques. D'un autre côté le gouvernement chinois a renforcé ses lois concernant l'obligation pour tous les salariés à temps plein de signer un contrat de travail et de participer à des programmes d'assurance sociale, tout en réaffirmant le refus d'octroyer aux travailleurs des droits collectifs (liberté syndicale, négociation collective et droit de grève). Le constat actuel est que ni les normes de RSE ni les durcissements législatifs n'ont contribué à une amélioration significative des conditions de travail, en particulier pour les travailleurs migrants chinois (Sum et Pun, 2005 ; Yu, 2008). À titre d'exemple, les multinationales exigent de leurs sous-traitants de respecter les normes RSE (par exemple passer la semaine de travail de 80 heures à 48 heures) sans contrepartie ni sur les coûts ni sur les délais, tandis que le gouvernement chinois persiste à nier le caractère conflictuel de la relation salariale et n'autorise ainsi pas d'échelon local de négociation dans les entreprises, échelon essentiel, selon C. Séhier, pour la réinterprétation des règlements et la résolution des conflits (Séhier, 2014).

Le cas des travailleurs migrants internes en Chine cristallise les tensions autour du traitement que les entreprises infligent aux personnes qu'elles emploient. Les travailleurs migrants internes représentent plus de 58 % de la main-d'œuvre dans le secteur secondaire et 52 % dans le secteur tertiaire (Froissart, 2009). Parce que bien souvent ces travailleurs restent clandestins faute de disposer des documents les autorisant à se déplacer et à travailler, ils ne disposent pas de contrat de travail, n'ont pas de recours en cas de non-paiement de leur salaire, ne sont bien souvent pas couverts en

cas d'accident du travail ou en cas de maladie. Ils sont amenés à travailler quotidiennement au-delà des horaires réglementaires, sans pause pour les repas, sans être rémunérés au tarif en vigueur pour les heures supplémentaires, et leurs salaires sont inférieurs à ceux des travailleurs urbains locaux (F. Guo et Cheng, 2010 ; Lin, Cai, et Li, 2002 ; Roulleau-Berger, 2010 ; Zhao, 1999). Nombreux sont celles et ceux qui habitent des logements précaires et sont contraints d'inscrire leurs enfants dans des écoles privées pour enfants de migrants non reconnues par l'État, faute de pouvoir payer les frais supplémentaires obligatoires pour les titulaires d'un *hukou* rural dans les écoles publiques (Roulleau-Berger et Shi, 2005). Lorsqu'ils résident en ville, les habitants des campagnes font l'objet d'une ségrégation urbaine, sociale et économique (Chen, 2008 ; Colin, 2006 ; Ekman, 2012 ; Froissart, 2013 ; Guo et Cheng, 2010 ; Poncet et Zhu, 2005 ; Roulleau-Berger et Shi, 2005). De nombreux travaux portant sur les conditions de vie et de travail en ville des travailleurs migrants dénoncent une situation de surexploitation, des conditions de vie précaires, une discrimination importante tant sociale qu'institutionnelle (Chan, 2005, 2001 ; Chan et Pun, 2010 ; Lee, 1998 ; Lieber, 2012 ; Pun, 2012).

Face à l'augmentation exponentielle du nombre de litiges portés en justice et des témoignages de situations de protestation relayés par les presses chinoise et internationale, au retrait progressif des travailleurs des entreprises où les conditions de travail sont bafouées (Chan, 2004), à l'émergence de mouvements sociaux chez les travailleurs migrants, ainsi que, depuis le début des années 2000, à la constitution d'organisations de défense de leurs droits (Froissart, 2005, 2011), les entrepreneurs privés tentent d'affermir leur légitimité par l'affichage d'une politique de responsabilité sociale. En pratique, les travaux menés auprès d'usines de production de masse situées notamment dans les zones économiques spéciales de la Chine, montrent que la maximisation des profits générés par ces entreprises reste l'objectif principal, justifiant l'utilisation d'une main-d'œuvre largement féminine, bon marché, dont les conditions de travail dangereuses et précaires font l'objet de peu de régulation de la part des autorités politiques (Fan, 2003 ; Lieber, 2012 ; Lüthje, 2006)⁴. Les dirigeants et responsables des ressources humaines de ces entreprises font alors l'éloge de la minutie, de la rigueur, de l'ardeur et de la docilité des jeunes travailleuses migrantes rurales. Ces discours sur les

qualités individuelles attribuées aux travailleuses font écho aux discours récents sur les « valeurs asiatiques », ayant d'abord circulé dans certains milieux académiques locaux et politiques, puis parmi les patrons de grandes firmes tout comme chez les petits entrepreneurs, dans une volonté d'expliquer le succès de l'essor économique que connaissent les pays d'Asie (Gallenga, 2013 ; Gallenga et Soldani, 2013 ; Guiheux, 2002 ; Hamid et Facal, 2013 ; Harrell, 1985 ; Paix et Petit, 1989 ; Rudnyckij, 2013 ; Tams-Lyche, 2013 ; Yamada, 2013) :

Souvent liées au confucianisme, elles [les « valeurs asiatiques »] regroupent idéalement les vertus d'ardeur à la tâche, de frugalité, d'autodiscipline, de respect de l'autorité, de loyauté envers la parenté (souvent élargie à l'ensemble des relations sociales et réseaux d'interconnaissances), de mutualité et de recherche de la prospérité à long terme pour le groupe au détriment du gain individuel à court terme. (Harrell, 1985, p. 212, cité et traduit par Gallenga et Soldani, 2013, p. 6)

Ces valeurs asiatiques sont censées porter une configuration éthique alternative au modèle proposé par l'Occident, présenté comme gangrené de travers moraux à l'origine entre autres de problèmes économiques (Gallenga et Soldani, 2013), et appellent à une reconfiguration de l'individu dont l'abnégation serait justifiée par la réussite de la nation chinoise et de son développement économique. En outre, le Parti ainsi que l'élite urbaine continuent d'être impliqués dans la production d'un discours essentialisant sur l'économie marchande, selon lequel les migrations permettent de passer d'une subjectivité traditionnelle à une subjectivité moderne (le paysan migrant, en raison de sa découverte de la vie urbaine, est censé profiter d'une transformation personnelle) (Comaroff et Comaroff, 2003 ; Florence, 2006 ; Yan, 2003).

III - CAPITALISME PHILANTHROPIQUE CHINOIS : LA MORALE DE LA CHARITÉ

L'entreprise « citoyenne » chinoise (Guiheux, 2006) n'est pas seulement une entreprise responsable socialement, c'est également une entreprise qui œuvre pour le soulagement des maux de la société. Les logiques qui président à l'investissement philanthropique d'entrepreneurs sont multiples. Parmi celles qui viennent en premier à l'esprit figurent les logiques matérielles : faire des dons peut parfois conférer des avantages fiscaux ou bien contribuer à valoriser l'image d'une entreprise et ainsi augmenter son attractivité (Menkhoff et Hoon, 2010 ; Su et He, 2010). Mais nombre de ces logiques sont plus symboliques : transformation de la relation marchande, remodelage

de la figure du consommateur, construction d'une vision du monde et définition de missions de civilisation, parmi lesquelles l'importance de rendre à la communauté qui a permis à l'entrepreneur de s'enrichir.

En 2009, les dons d'entreprises chinoises au profit d'actions caritatives s'élèvent à plus de 30 milliards de yuans, principalement en vue de financer des opérations de secours à des personnes sinistrées lors de catastrophes naturelles, ou encore des programmes de santé et d'éducation (notamment à destination de l'enseignement primaire). Constatant que les entreprises qui contribuent le plus aux actions philanthropiques sont celles des secteurs où la concurrence est faible pour des gains très élevés (immobilier, secteur énergétique), G. Guiheux propose d'interpréter ces dons comme le rachat d'un crédit moral auprès de la société chinoise. En effet, dans une société où les inégalités socio-économiques vont croissant et suscitent de plus en plus de contestations, l'enrichissement des grands entrepreneurs doit trouver une certaine légitimité (Guiheux, 2015). De nombreuses entreprises privées choisissent ainsi la voie de la philanthropie pour financer des programmes sociaux (financement d'écoles, d'hôpitaux, d'infrastructures) là où les autorités locales sont justement à la recherche de ressources, un compromis s'établissant ainsi entre les deux parties : aux entreprises privées sont accordés un statut social et un accès aux espaces politiques, aux autorités reviennent des sources de financement importantes (Ma et Parish, 2006). Pour M. Abélès, les sommes colossales versées par les entrepreneurs sous forme de dons prennent particulièrement sens non pas uniquement dans une perspective matérialiste (intérêts des dons en rapport à la fiscalité), mais bien dans une perspective symbolique. Les dépenses somptuaires sous forme de dons ont pour fonction de sortir une partie de l'argent accumulé hors du circuit de l'échange marchand, venant ainsi compenser la violence de l'enrichissement et la souillure (accumulation monétaire comme fruit de pratiques interlopes) qui lui est attachée. Pour J.-L. Rocca, dans le « nouvel éthos économique chinois », c'est l'accumulation en vue de la redistribution qui trouve le plus de légitimité sociale, et non la réussite individuelle (Rocca, 1994). C'est ainsi qu'actuellement, les grandes fortunes telles que Chen Guangbiao – industriel du recyclage – Zong Qinghou – leader des entreprises de boissons – ou encore Wang Jianlin – propriétaire d'un grand groupe dans le tourisme et l'hôtellerie – arguent de l'importance de rembourser la dette qu'ils ont contractée envers la

société grâce à laquelle ils sont aujourd'hui à la tête d'empires (Guiheux, 2015).

D'autre part, on observe au niveau international en général (Atlani-Duault et Dozon, 2011 ; Dozon et Fassin, 2001 ; Farmer, 1996 ; Fassin, 2010 ; Hours et Sélim, 2014), ainsi qu'en Chine plus particulièrement (Froissart, 2011 ; Salgues, 2012b ; Sélim et Hours, 2009 ; Yan, 2009) le déploiement d'une « raison humanitaire » (Fassin, 2010), ancrée dans des sentiments moraux tels que la solidarité et la compassion. Le registre de la compassion tend à se substituer à la notion de droit, et les individus se voient obligés de faire valoir le traumatisme et l'émotion pour défendre ce qui relève de leurs droits et de la justice. Pour les individus dévoués, la satisfaction du désir d'aider l'autre (Lallier, 2007) endigueraient les frustrations ressenties au sujet de ses malheurs propres, désamorçant par là-même les velléités revendicatives ou de révolte (Sélim et Hours, 2009). L'altruisme comme dérivatif à la quête de justice c'est, selon M. Sélim et B. Hours, le programme proposé par l'État-parti au travers des politiques encadrant le développement de la charité en Chine actuellement. Pour Yan Y., l'émergence d'un sujet chinois de la compassion à partir de l'ère des réformes prend corps dans une reconfiguration du paysage moral où la moralité collective de la responsabilité et du sacrifice de soi, prônée sous le régime maoïste, cède la place à une nouvelle moralité individuelle de l'accomplissement de Soi (Yan, 2009).

IV - L'ENTREPRENEUR PHILANTHROPE ET RESPONSABLE, UNE FIGURE IDÉALE-TYPIQUE ?

G. Guiheux constate que l'entrepreneur est devenu la figure idéale-typique du nouveau sujet promu par les autorités chinoises (Guiheux, 2004). En relayant des *success stories* d'entrepreneurs accomplis, le gouvernement chinois propose comme réponse à des questions de société (les licenciements massifs des travailleurs du secteur d'État, le développement des zones rurales laissé à la responsabilité des localités, l'exploitation des travailleurs migrants, etc.), des solutions essentiellement individuelles :

Ce sont les qualités psychologiques des individus qui sont mises en évidence, comme si la création d'une entreprise n'était qu'une affaire de volonté et d'astuce. La question des *xiaogang*⁵ n'a d'ailleurs pas l'exclusivité de ce type de traitement par les appareils de propagande ; ceux-ci développent un discours analogue à propos d'un autre groupe

social particulièrement vulnérable que sont les migrants ruraux en zone urbaine. (Guiheux, 2004, p. 124)

Ce discours séduit une grande part de la société chinoise, notamment les travailleurs migrants (Shi, 2014), dont bon nombre aspirent à devenir leurs propres patrons (*dang laoban*), faisant écho aux slogans appelant les individus à se lancer dans les affaires. L'image de l'entrepreneur est associée dans les représentations des travailleurs à la réussite économique, à l'ascension sociale et potentiellement politique. Ceci se lit par exemple dans un texte ayant abondamment circulé sur Internet et sur les réseaux sociaux entre travailleurs migrants internes, proposant une comparaison en seize points des caractéristiques du *dagong* (désignant les emplois physiques, non qualifiés et précaires), du *commerce* (entendu dans une perspective individualiste d'appât du gain personnel) et de l'entreprise (présentée comme nécessairement intégrée à un tout social). Chaque point montre la gradation des valeurs depuis le *dagong* (situé en bas de l'échelle) jusqu'à l'entreprise (aboutissement individuel et collectif) (Desplain, 2017):

Cumuler les emplois physiques et précaires (dagong), faire des affaires (shengyi), construire une entreprise (shiye), quelles différences ? Quel est ton profil ? (Extrait)

Dagong : C'est une personne qui fait quelque chose pour quelqu'un d'autre ;

Commerce : C'est quelqu'un qui fait quelque chose pour lui ;

Entreprise : C'est un groupe de personnes qui font quelque chose ensemble et cette chose ne pourra pas aboutir dans le seul temps d'une vie humaine.

Dagong : Ce sont beaucoup de personnes qui rapportent beaucoup d'argent à un petit nombre de personnes ;

Commerce : C'est gagner de l'argent tout seul ;

Entreprise : C'est un groupe de personnes qui réalisent ensemble un grand rêve et en même temps gagnent beaucoup plus d'argent qu'elles ne peuvent en dépenser.

Dagong : C'est ne savoir faire qu'une seule chose pour survivre ;

Commerce : C'est faire tout ce qui peut rapporter, il y a beaucoup de loups, mais peu de viande ;

Entreprise : C'est gagner de l'argent ou non, mais dans un cas comme dans l'autre c'est être heureux et en paix, et finalement, accumuler une fortune.

Dagong : C'est l'impossibilité de changer de statut social, c'est n'avoir que sa force physique pour travailler ;
Commerce : C'est explorer sur une courte durée, en étant guidé par son cerveau ;
Entreprise : C'est aller toujours plus profondément dans les choses, en étant guidé par son cœur.

Le discours prégnant sur l'incitation à l'entrepreneuriat à destination des citoyens ordinaires se double d'un appel à une mobilisation philanthropique, chacun devant faire acte de charité à sa mesure :

Après 2008, avec la mobilisation philanthropique en ligne de plus en plus fréquente, on observe l'émergence et l'expansion dans tous les domaines sociaux et politiques de la notion de *gongyi* – intérêt public/bien-être public – qui en appelle à une « philanthropie moderne » et participative, à une mobilisation de la société et comporte une dimension morale et universelle étendue. Ce terme, que les chercheurs chinois traduisent par « philanthropie moderne » ou « philanthropie » tout court, implique une participation financière et un engagement de la population « des gens ordinaires » pour résoudre les problèmes sociaux et se distingue de la « philanthropie/charité sous la tutelle du gouvernement » et de la philanthropie « des riches ». Certains mettent en avant l'accès pour tous au champ collectif pour contribuer au *gongyi*, d'autres soulignent la dimension de volontariat pour « l'intérêt public ». Malgré cette différence, la participation de chacun au sein de la société est centrale dans cette notion idéologique qui propose l'idée d'une égalité des sujets citoyens et promeut la responsabilité de chacun à agir pour soulager les maux d'autres individus. (Guo, 2017, p. 216)

La question soulevée est alors de savoir dans quelle mesure ces acteurs participent de la mise au pas de la société dite civile, en usant de discours d'apaisement, de solidarité, de compassion, enjoignant les individus à être autonomes, responsables, altruistes, et même à prendre en charge les questions sociales sur lesquelles l'État-parti se désengage (Sélim et Hours, 2009).

NOTES

- [1] G. Guiheux cite notamment l'enquête menée par *Huaxi dushi bao* (quotidien de Chengdu, capitale de la province du Sichuan), en collaboration avec d'autres journaux, des syndicats, des bureaux locaux de l'emploi et la Fédération des femmes. Cette enquête, publiée au cours du mois de novembre 2002, a collecté et présenté les témoignages de 18 anciens employés des entreprises d'État ayant réussi leur reconversion dans une activité privée. Il note également la diffusion dans la presse nationale de titres tels que *Qiyejia tiandi* (Le monde de l'entrepreneur, mensuel, Changsha, depuis 1985) ; *Qiyejia xinxi* (L'information de l'entrepreneur, mensuel, Pékin, depuis 1994) ; *Zhongguo qiyejia* (L'entrepreneur chinois, mensuel, Pékin, depuis 1985) (Guiheux, 2004).
- [2] L'instauration du système de contrôle de la population sous le régime maoïste par le biais du *hukou*, livret de résidence toujours en vigueur actuellement, est à l'origine de l'éclatement de la société chinoise en une multitude de statuts hiérarchisés, la catégorie des travailleurs migrants ruraux – dont il sera question dans la deuxième partie de cet article – se situant en bas de l'échelle sociale.
- [3] Le recensement de 2010 dénombre 261 millions de migrants internes en Chine, dont 170 millions (soit environ 65%) quittant les campagnes pour aller travailler dans des zones urbaines (Froissart, 2013), et 100 millions environ restant clandestins. Les déplacements à l'intérieur du territoire chinois sont conditionnés par les caractéristiques figurant sur les livrets de résidence (*hukou*) des personnes.
- [4] Voir « Corporate social responsibility in the electronics manufacturing industry: the implication of soft governance for labor standards. », programme de recherche sur la responsabilité sociale des entreprises, coordonné par E. Hertz de l'Université de Neuchâtel en Suisse depuis 2010.
- [5] Le terme de *xiagang* désigne les anciens salariés des entreprises d'État.

RÉFÉRENCES

- Abèles Marc, 2003, « Nouvelles approches du don dans la Silicon valley », *Revue du MAUSS*, n° 21 (1), 179-97.
- Atlani-Duault Laëtita et Jean-Pierre Dozon, 2011, « Colonisation, développement, aide humanitaire. Pour une anthropologie de l'aide internationale », *Ethnologie française*, vol. 41 (3), pp. 393-403.
- Bergère Marie-Claire, 2007, *Capitalismes et capitalistes en Chine : XIX^e-XXI^e siècle*, Paris, Perrin.
- Boutonnet Thomas, 2009, « Traitement moral de la question sociale dans la 'Société harmonieuse' de Hu Jintao », *Transtext(e)s Transcultures 跨文本跨文化. Journal of Global Cultural Studies*, n° 5.

- Chan Anita, 2001, *China's workers under assault: the exploitation of labor in a globalizing economy*, Armonk, N.Y., M.E. Sharpe.
- , 2004, « La condition ouvrière en Chine : les signes d'une évolution », *Perspectives chinoises*, n° 86. <http://perspectiveschinoises.revues.org/703>.
- , 2005, « Recent Trends in Chinese Labour Issues—Signs of Change », *China Perspectives*, n° 57. <http://chinaperspectives.revues.org/1115>.
- Chan Jenny et Ngai Pun, 2010, « Suicide as Protest for the New Generation of Chinese Migrant Workers: Foxconn, Global Capital, and the State », *The Asia Pacific Journal*, vol. 8, n° 37. <http://www.japanfocus.org/-Ngai-Pun/3408>.
- Chen Yingfang, 2008, « 'Chaîne d'intérêts' et absorption des migrants en ville », in *La société chinoise vue par ses sociologues*, édité par Jean-Louis Rocca, 75-92, Paris, Presses de Sciences Po.
- Colin Sébastien, 2006, « La Chine et ses campagnes », *Transcontinentales. Sociétés, idéologies, système mondial*, n° 3 (décembre), pp. 47-66.
- Comaroff Jean et John L. Comaroff, 2003, « Alien-Nation: Zombies, Immigrants, and Millennial Capitalism », *The South Atlantic Quarterly*, vol. 101, n° 4, pp. 779-805.
- Defourny Jacques et Shin-Yang Kim, 2011, « Emerging models of social enterprise in Eastern Asia: a cross-country analysis », *Social Enterprise Journal*, vol. 7, n° 1, pp. 86-111.
- Desplain Aurelia, 2017, « Les filles du café : Anthropologie de la fabrique du sujet *dagongmei* et de son *empowerment*, Kunming province du Yunnan, Chine », Thèse de doctorat, Université de Bordeaux.
- Dozon Jean-Pierre et Didier Fassin (éds.), 2001, *Critique de la santé publique : une approche anthropologique*, Paris, Éditions Balland.
- Ekman Alice, 2012, « La pauvreté dans les villes chinoises : le cas des migrants », *CERISCOPE Pauvreté*. <http://ceriscope.sciences-po.fr/pauvrete/content/part2/la-pauvrete-dans-les-villes-chinoises-le-cas-des-migrants>.
- Eyraud Corine, 1999, *L'entreprise d'État chinoise : de « l'institution sociale totale » vers l'entité économique ?*, Paris.
- Fan C. Cindy, 2003, « Rural-Urban Migration and Gender Division of Labor in Transitional China », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 27, n° 1, pp. 24-47.
- Farmer, Paul, 1996, *Sida en Haïti : la victime accusée*, Paris, Karthala.
- Fassin Didier, 2010, *La raison humanitaire : une histoire morale du temps présent*, Paris, Gallimard.
- Florence Éric, 2006, « Les débats autour des représentations des migrants ruraux », *Perspectives chinoises*, n° 94. <http://perspectiveschinoises.revues.org/952>.
- Fraisse Laurent, Isabelle Guérin et Jean-Louis Laville, 2007, « Économie solidaire : des initiatives locales à l'action publique. Introduction », *Revue Tiers Monde*, n° 190 (2), pp. 245-53.
- Froissart Chloé, 2005, « L'émergence de mouvements sociaux parmi les travailleurs migrants », *Perspectives chinoises*, n° 90, pp. 20-28.

- , 2009, « Les migrations intérieures en Chine », in *L'enjeu mondial. Les migrations*, édité par Christophe Jaffrelot et Christian Lequesne, 65-72. Paris, Presses de Sciences Po.
- , 2011, « Les « ONG » de défense des droits des travailleurs migrants. Des organisations proto-syndicales qui contribuent à la stabilité dynamique du régime », *Perspectives chinoises*, n° 2, pp. 20-28.
- , 2013, *La Chine et ses migrants : la conquête d'une citoyenneté*, 1 vol. Res publica (Rennes), ISSN 1264-1642. Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Gallenga Ghislaine, 2013, « L'éthique entrepreneuriale : un objet anthropologique ? », *Moussons. Recherche en sciences humaines sur l'Asie du Sud-Est*, n° 21, pp. 21-36.
- Gallenga Ghislaine et Jérôme Soldani, 2013, « Jalons pour une anthropologie de l'éthique entrepreneuriale en Asie du Sud-Est », *Moussons. Recherche en sciences humaines sur l'Asie du Sud-Est*, n° 21, pp. 5-19.
- Guiheux Gilles, 2004a, « Le nouveau 'retournement' des corps et des esprits en Chine », *L'Homme et la société*, vol. 152-153, n° 2, pp. 97-127.
- , 2002b, *Les grands entrepreneurs privés à Taïwan : la main visible de la prospérité*, Paris, CNRS.
- , 2005, « Le renouveau du capitalisme familial », *Perspectives chinoises*, n° 87. <http://perspectiveschinoises.revues.org/731>.
- , 2006, « L'entreprise citoyenne' en Chine », *Transcontinentales. Sociétés, idéologies, système mondial*, n° 3, pp. 15-29.
- , 2011, « La construction d'un sujet consommateur dans la Chine urbaine », *Monde chinois*, n° 27, pp. 101-11.
- , 2013, « Chinese Socialist Heroes: From Workers to Entrepreneurs », In *Towards a new development paradigm in twenty-first century China: economy, society and politics*, édité par Eric Florence et Pierre Defraigne, 115-26, New York, Routledge.
- , 2015, « Philanthropie d'entrepreneurs et construction d'un nouveau compromis social en Chine contemporaine », In *Travail, luttes sociales et régulation du capitalisme dans la Chine contemporaine*, édité par Clément Séhier et Richard Sobel, 123-42. Villeneuve d'Ascq: Presses universitaires du Septentrion.
- Guo Fei et Zhiming Cheng, 2010, « Disparités du marché du travail, pauvreté et inégalité en Chine urbaine », *Perspectives chinoises*, n° 4. <http://perspectiveschinoises.revues.org/5689>.
- Guo Wenjing, 2017, « Chine : le travail social sous influences », *Multitudes*, n° 67, pp. 211-17.
- Hamid Abdul et Gabriel Facal, 2013, « Nationalism, Islam, and Political Influence. The Ethics of the Enterprises in Banten (Indonesia) », *Moussons. Recherche En Sciences Humaines Sur l'Asie Du Sud-Est*, n° 21 (juin), pp. 51-63.
- Harrell Stevan, 1985, « Why Do the Chinese Work So Hard? Reflections on an Entrepreneurial Ethic », *Modern China*, vol. 11, n° 2, pp. 203-26.
- Hours Bernard et Monique Sélim, 2014, *L'enchantement de la société civile globale : ONG, femmes, gouvernance*, Paris, L'Harmattan.

- Huchet Jean-François, 2006, « Quelle restructuration des PME d'État en Chine ? », *Critique internationale*, vol. 32, n° 3, pp. 173-87.
- Lallier Christian, 2007, « Le besoin d'aider ou le désir de l'autre », *Autrepart*, n° 42 (2), pp. 91-108.
- Lee Ching Kwan, 1998, *Gender and the South China Miracle: Two Worlds of Factory Women*, Berkeley, University of California Press.
- Lee Rebecca, 2009, « The Emergence of Social Enterprises in China: The Quest for Space and Legitimacy ». *Tsinghua China Law Review*, n° 2, pp. 79.
- Lieber Marylène, 2012, « 'Dagongmei', les petites mains de l'usine du monde », in *Chinoises au XXI^e siècle. Ruptures et continuités*, édité par Marylène Lieber et Tania Angeloff, 105-20, Paris, La Découverte.
- Lin Justin Yifu, Fang Cai et Zhou Li, 2002, « Social Consequences of Economic Reform in China: An Analysis of Regional Disparity in the Transition Period », in *China and its Regions. Economic Growth and Reform in Chinese Provinces*, édité par Mary-Françoise Renart, pp. 33-56, Cheltenham: Edward Elgar Publishing.
- Lüthje Boy, 2006, « The changing map of global electronics. Networks of mass production in the new economy », in *Challenging the chip: labor rights and environmental justice in the global electronics industry*, édité par Ted Smith, David Allan Sonnenfeld, et David N. Pellow, pp. 17-30, Philadelphia, Temple University Press.
- Ma Dali et William L. Parish, 2006, « Tocquevillian Moments: Charitable Contributions by Chinese Private Entrepreneurs », *Social Forces*, vol. 85, n° 2, pp. 943-64.
- Menkhoff T. et Chang Hoon, 2010, « Chinese Philanthropy in Asia Between Continuity and Change », *Journal of Asian Business*, vol. 24, n° 1-2, pp. 1-12.
- Pairault Thierry, 2008, *Petite introduction à l'économie de la Chine*, Paris, Editions des archives contemporaines, Agence universitaire de la Francophonie.
- Paix Catherine et Michèle Petit, 1989, « Espace graphique et pratiques de pouvoir : philosophies d'entreprises à Taiwan, préceptes politiques à Singapour », *Strates. Matériaux pour la recherche en sciences sociales*, n° 4. <http://strates.revues.org/4262>.
- Polanyi Karl, 2009, *La grande transformation : aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard.
- Poncet Sandra et Nong Zhu, 2005, « La dynamique migratoire des ruraux vers les villes », *Perspectives chinoises*, n° 91. <http://perspectiveschinoises.revues.org/913>.
- Postel Nicolas et Richard Sobel, 2010, « La RSE : nouvelle forme de dé-marchandisation du monde ? », *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, vol. 1, n° 3.
- Pun Ngai, 2012, *Made in China : vivre avec les ouvrières chinoises*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.
- Rocca Jean-Louis, 1994, « La 'mise au travail' capitaliste des Chinois », in *La réinvention du capitalisme*, édité par Jean-François Bayart, pp. 47-71. Hommes et sociétés, Paris, Karthala.

- , 1996, « L'entreprise, l'entrepreneur et le cadre. Une approche de l'économie chinoise », *Études du CERL*, n° 14, pp. 1-38.
- Roulleau-Berger Laurence, 2010, « Migrant(e)s dans les villes chinoises, de l'épreuve à la résistance », *Multitudes*, vol. 43, n° 4, pp. 94-103.
- Roulleau-Berger Laurence et Lu Shi, 2005, « Les travailleurs migrants à Shanghai », *Perspectives chinoises*, n° 87.
<http://perspectiveschinoises.revues.org/729>.
- Rudnycky Daromir, 2013, « Engineering Entrepreneurial Ethics: Islam after Development in Indonesia », *Moussons. Recherche En Sciences Humaines Sur l'Asie Du Sud-Est*, n° 21, pp. 37-49.
- Salgues Camille, 2012b, « Ici c'est comme le Sichuan après le tremblement de terre'. Paysage moral des enfants de migrants ruraux en Chine », in *Économies morales contemporaines*, pp. 73-93. Paris, La Découverte.
- Séhier Clément, 2014, « La responsabilité sociale des entreprises dans l'industrie chinoise : une recomposition de la relation salariale ? », *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs*, n° 15.
<http://regulation.revues.org/10738>.
- Sélim Monique, 2013, *Hommes et femmes dans la production de la société civile à Canton (Chine)*, 1 vol. Anthropologie critique, ISSN 1292-4474. Paris, L'Harmattan.
- Sélim Monique et Bernard Hours, 2009, « Le travail social en Chine : une enquête anthropologique », *Terrains & travaux*, vol. 2, n° 16, pp. 11-29.
- Servet Jean-Michel, 2007, « Le principe de réciprocité chez Karl Polanyi, contribution à une définition de l'économie solidaire », *Revue Tiers Monde*, n° 190 (2), pp. 255-73.
- Shi Lu, 2014, *Les voix de migrants : récits de vie des migrants paysans en Chine*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2014.
- Su Jun et Jia He, 2010, « Does Giving Lead to Getting? Evidence from Chinese Private Enterprises », *Journal of Business Ethics*, 93 (1), pp. 73-90.
- Sum Ngai-Ling et Ngai Pun, 2005, « Globalization and Paradoxes of Ethical Transnational Production: Code of Conduct in a Chinese Workplace », *Competition & Change*, vol. 9, n° 2, pp. 181-200.
- Tambs-Lyche Harald, 2013, « L'entrepreneuriat au sein de la famille. Marchands et entrepreneurs en Inde », *Moussons. Recherche en sciences humaines sur l'Asie du Sud-Est*, n° 21, pp. 123-39.
<https://doi.org/10.4000/moussons.2168>
- Yamada Yū, 2013, « L'éthique japonaise comme modèle dans l'entreprise taiwanaise. Le cas de Hsu Wen-lung et la compagnie Chimei », *Moussons. Recherche en sciences humaines sur l'Asie du Sud-Est*, n° 21, pp. 65-78.
- Yan Hairong, 2003, « Neoliberal Governmentality and Neohumanism: Organizing Suzhi/Value Flow through Labor Recruitment Networks », *Cultural Anthropology* 18 (4): 493-523.
- Yan, Yunxiang. 2009. « The Good Samaritan's new trouble: A study of the changing moral landscape in contemporary China ». *Social Anthropology/Anthropologie Sociale*, vol. 17, n° 1, pp. 9-24.
- Yu Xiaomin, 2008, « Workplace Democracy in China's Foreign-Funded Enterprises: A Multilevel Case Study of Employee Representation », *Economic and Industrial Democracy*, vol. 29, n° 2, pp. 274-300.

Zhao Yaohui, 1999, « Labor Migration and Earnings Differences: The Case of Rural China », *Economic Development and Cultural Change*, vol. 47, n° 4, pp. 767-82.

RÉSUMÉ

Comment penser la figure de l'entrepreneur privé en Chine contemporaine, et plus particulièrement la place de la philanthropie et de la responsabilité sociale dans la construction de cette figure par l'État-parti ? Comment les entrepreneurs se saisissent-ils de ces représentations pour légitimer leurs positions sociales, et quelles réappropriations peut-on observer chez les travailleurs et citoyens chinois aujourd'hui ? Les données mobilisées sont tirées d'un travail de thèse en anthropologie sociale qui interroge les logiques globalisées d'un actuel capitalisme philanthrope. Sont ici présentés des exemples de déploiement d'un capitalisme philanthropique et de responsabilité sociale d'entreprise en Chine contemporaine, dans le but de nourrir une analyse des effets que les représentations du capitalisme, du capitaliste et de la philanthropie ont sur les personnalités et la pensée sociale chinoises.